

# SANS DOMICILE : UN SONDAGE NATIONAL SUR L'ITINERANCE CHEZ LES JEUNES

## *Sommaire exécutif*

STEPHEN GAETZ  
BILL O'GRADY  
SEAN KIDD  
KAITLIN SCHWAN



Observatoire  
canadien sur  
l'itinérance

[rondpointdelitinérance.ca](http://rondpointdelitinérance.ca)

RAPPORT #14



Un toit et de l'espoir pour  
les jeunes sans-abri

# SANS DOMICILE :

## un sondage national sur l'itinérance chez les jeunes

**Stephen Gaetz, Bill O'Grady, Sean Kidd, Kaitlin Schwan**

UN RAPPORT DE RECHERCHE OCI N°14

ISBN: 978-1-77221-059-0

© 2016 Observatoire canadien sur l'itinérance

Les droits d'auteur de ce rapport sont protégés par une licence Creative Commons, qui permet aux utilisateurs d'utiliser des citations, de le lier, de le copier, de le transmettre et de le distribuer pour des raisons non commerciales, pourvu qu'ils attribuent les droits aux auteurs et au rapport.

### COMMENT FAIRE RÉFÉRENCE À CE DOCUMENT :

Stephen Gaetz, Bill O'Grady, Sean Kidd et Kaitlin Schwan. (2016). Sans domicile : un sondage national sur l'itinérance chez les jeunes. Toronto : Observatoire canadien sur l'itinérance.

### REMERCIEMENTS :

Cette recherche a été possible grâce au soutien financier de la Fondation Home Depot Canada. Bien plus qu'un simple bailleur de fonds, la FHDC s'est avérée être un leader national dans le domaine de l'itinérance chez les jeunes au Canada. La FHDC investit non seulement dans les collectivités et les organismes locaux d'un bout à l'autre du pays, mais elle est également devenue un leader en ce qui a trait aux efforts qu'elle a déployés pour réimaginer notre réponse à l'enjeu de l'itinérance chez les jeunes et en matière de solutions axées sur la prévention.

Cette étude a également été appuyée par Vers un chez-soi, une coalition nationale pour prévenir et mettre fin à l'itinérance chez les jeunes.

La présente recherche n'aurait pas été possible sans le travail dévoué de la Communauté nationale d'apprentissage sur l'itinérance chez les jeunes et 57 agences d'aide aux jeunes de partout au pays qui ont activement engagé des jeunes personnes à participer au sondage. Une collaboration étroite avec nos partenaires a rendu cette œuvre possible et constitue le pilier de cette étude.

Mais plus important encore, les auteurs tiennent à remercier les jeunes à expérience vécue qui ont participé et qui ont prêté leur voix à notre étude.

Conception graphique par Steph Vasko, Observatoire canadien sur l'itinérance

# Table of Contents

<b>SOMMAIRE EXÉCUTIF</b>	<b>4</b>
<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>18</b>
<b>2. WHO IS HOMELESS?</b>	<b>26</b>
<b>3. BECOMING HOMELESS</b>	<b>33</b>
<b>4. LIFE ON THE STREETS: THE EXPERIENCE OF BEING HOMELESS</b>	<b>56</b>
<b>5. DISCUSSION: IMPLICATIONS FOR POLICY AND PRACTICE</b>	<b>90</b>
<b>6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</b>	<b>112</b>
<b>REFERENCES</b>	<b>122</b>



# **SOMMAIRE EXÉCUTIF**

# L'ITINÉRANCE CHEZ LES JEUNES

demeure un problème qui semble être insoluble au Canada. Nous croyons qu'il y a des solutions à l'itinérance chez les jeunes, et cela signifie que nous devons nous y prendre autrement.

Le sondage *Sans domicile* est la première étude pancanadienne sur les jeunes personnes qui connaissent l'itinérance. Comportant 1 103 répondants provenant de 49 collectivités différentes de 10 provinces et territoires, l'échantillonnage de cette étude nous a permis de faire une analyse détaillée et de tirer des conclusions importantes.

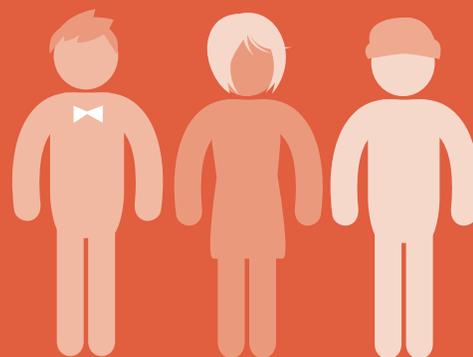
L'étude *Sans domicile* a démontré que nous attendons bien trop longtemps avant d'intervenir dans l'itinérance chez les jeunes. Dans de nombreuses juridictions, les services aux jeunes qui vivent l'itinérance ne sont pas disponibles jusqu'à ce qu'ils aient 16 ou même 18 ans. Les données présentées ici indiquent que d'ici là, beaucoup de dommages auront déjà été provoqués.

Dans le présent rapport, nous avons souligné le besoin d'une approche basée sur la prévention qui priorise l'intégration des systèmes et Logement d'abord pour les jeunes. Les systèmes courants ont tendance à être axés sur la prestation de soutiens en aval, lorsque les jeunes personnes sont bien plus âgées. Au lieu de nous concentrer sur la prévention du problème ou la réduction des conséquences néfastes de l'itinérance chez les jeunes, nous avons plutôt tendance à attendre qu'une rupture ou crise majeure se produise avant d'intervenir, ou que les problèmes auxquels les jeunes font face deviennent bien plus sévères. Ce rapport démontre très clairement qu'une telle approche donne lieu à des souffrances : précarité du logement, violence, marginalisation, défis de santé et exclusion sociale.

**En ne mettant pas en place des stratégies plus efficaces pour lutter contre l'itinérance chez les jeunes, nous portons atteinte aux droits humains de ces jeunes.**

Si nous voulons vraiment que ces jeunes atteignent de meilleurs résultats, nous devons mieux faire. Ce sondage fournit aux décideurs, aux prestataires de services, aux chercheurs et au grand public des informations de base sur l'itinérance chez les jeunes au Canada. Le défi auquel nous faisons face dorénavant est de mobiliser ces connaissances de manière à garantir que chaque jeune personne a accès au logement, la sécurité, l'éducation et les soutiens.

**Les jeunes qui sont sans  
abri (entre 13 et 24 ans)  
représentent environ  
20 % de la population  
des sans-abri au Canada  
(Gaetz et al., 2014).**



Au courant d'une année, il y a entre 35 000 et 40 000 jeunes personnes qui connaissent l'itinérance, et entre 6 000 et 7 000 toute nuit donnée.

**57,6 %**  
identifié comme  
un homme

**36,4 %**  
identifié comme  
femme

**29,5 %**

*les jeunes  
LGBTQ2S*

**30,6 %**

*les jeunes  
autochtones*

**28,2 %**

*les jeunes de  
minorité raciale*

**1,8 %**

*les jeunes  
transgenres*

**1,8 %**

*les jeunes  
bispirituels*

**2,5 %**

*les jeunes  
genre non binaire*

**10,1 %**

*sont nés à  
l'extérieur du  
Canada*

# DEVENIR SANS ABRI : LES VOIES QUI MÈNENT À L'ITINÉRANCE CHEZ LES JEUNES

Pour les jeunes, les voies qui mènent à l'itinérance sont complexes. Si l'on veut lutter contre l'itinérance chez les jeunes au Canada, nous devons comprendre les facteurs individuels, relationnels, institutionnels et structurels qui font que certains jeunes perdent leur domicile. Quatre constatations clés dans cette étude nous aident à comprendre comment les jeunes deviennent des sans-abri.

## 1. Premières expériences d'itinérance

**Bon nombre de jeunes sont devenus sans-abri avant qu'ils aient 16 ans, et les jeunes qui quittent la maison à un plus jeune âge font face à plus d'adversité une fois à la rue.**

Pour de nombreux jeunes, leurs premières expériences d'itinérance se produisent bien avant qu'ils puissent avoir accès aux interventions et aux soutiens. Chose frappante, 40,1 % des participants au sondage ont rapporté avoir eu moins de 16 ans lorsqu'ils ont connu leur première expérience d'itinérance. Il est important de noter que les constatations de notre étude montrent que les jeunes qui quittent la maison à un plus jeune âge vivent non seulement davantage de difficultés *avant* qu'ils deviennent des sans-abri, mais ils connaissent également plus d'adversité une fois à la rue.

# 40,1 %

*ont rapporté avoir eu moins de 16 ans lorsqu'ils ont connu leur première expérience d'itinérance*

CEUX QUI QUITTENT LA MAISON À UN PLUS JEUNE ÂGE SONT PLUS SUSCEPTIBLES :

- de vivre plusieurs épisodes d'itinérance;
- d'être impliqués dans les services de protection de l'enfance;
- d'avoir reçu le diagnostic de TDAH;
- d'être victimes d'intimidation;
- d'être victimes de crimes une fois sans-abri, y compris d'agressions sexuelles;
- d'avoir des symptômes de problèmes de santé mentale et d'accoutumance;
- de connaître une qualité de vie inférieure;
- de tenter de se suicider;
- de devenir des sans-abri chroniques.

## 2. Instabilité du logement

**Souvent, les jeunes sans-abri passent à travers plusieurs cycles d'itinérance et connaissent l'instabilité du logement pendant plusieurs années précédant leur expérience d'itinérance.**

Les jeunes ont rapporté avoir fait l'objet d'une très grande instabilité du logement avant leur expérience d'itinérance courante. D'ailleurs, seulement 24,1 % ont déclaré qu'ils n'avaient connu qu'un épisode d'itinérance, signifiant que 75,9 % avaient vécu plusieurs épisodes d'itinérance. Parmi ceux qui avaient connu plusieurs épisodes d'itinérance, 63 % avaient vécu entre 2 et 5 expériences, et plus d'un tiers (37 %) avaient vécu plus de 5 expériences d'itinérance.

Les jeunes qui ont quitté la maison avant 16 ans étaient beaucoup plus susceptibles de vivre plusieurs épisodes d'itinérance et seulement 13,7 % des répondants ont rapporté n'avoir vécu qu'un épisode d'itinérance. Parmi ces jeunes qui ont connu plusieurs épisodes d'itinérance (86,7 %), le nombre choquant de 50 % (49,8 %) d'entre eux ont rapporté avoir vécu cinq ou plus épisodes d'itinérance. Les groupes qui ont rapporté un taux plus élevé d'épisodes multiples d'itinérance incluent les jeunes transgenres et de genre non binaire (82,8 %), les jeunes LGBTQ2S (80,2 %) et les jeunes autochtones (80,4 %).

LES JEUNES TRANSGENRES ET LGBTQ2S SONT PLUS SUSCEPTIBLES DE QUITTER LA MAISON À UN JEUNE ÂGE. CES JEUNES SONT BIEN PLUS SUSCEPTIBLES DE RAPPORTER UN CONFLIT PARENTAL ET DE LA VIOLENCE PHYSIQUE, SEXUELLE ET/OU ÉMOTIONNELLE DURANT L'ENFANCE EN TANT QUE FACTEURS QUI ONT CONTRIBUÉ À LEUR ITINÉRANCE.

**24,1 %**  
*ont déclaré qu'ils n'avaient  
connu qu'un épisode  
d'itinérance*

**75,9 %**  
*avaient vécu plusieurs  
épisodes d'itinérance*

**36,9 %**  
*avaient vécu plus de 5  
expériences d'itinérance*

*«Je me sens parfois comme si je ne valais rien, parce que j'habite dans un refuge. Mais je me sens plus en sécurité et protégé de la violence mentale de mes parents.»* JEUNE, 23 ANS

### 3. Prise en charge par les services de protection de l'enfance

#### Un grand pourcentage de jeunes sans-abri ont subi des mauvais traitements durant l'enfance et ont été pris en charge par les services de protection de l'enfance, souvent dès un très jeune âge.

Un haut pourcentage de jeunes de notre groupe échantillon (63,1 %) ont vécu des traumatismes et des mauvais traitements durant l'enfance. Un total de 51,1 % ont déclaré qu'ils ont subi de la violence sexuelle, et 47,5 % ont déclaré avoir vécu d'autres formes de violence et d'abus. Devant ce constat, il n'est pas étonnant que 57,8 % des jeunes aient indiqué qu'ils avaient été pris en charge d'une manière ou d'une autre par les services de protection de l'enfance par le passé. En moyenne, les jeunes ont commencé à recevoir des services de la protection de l'enfance à l'âge de 8,5 ans, et un tiers (31,5 %) avant l'âge de 6 ans.

LES JEUNES AUTOCHTONES (70,5 %) ÉTAIENT PLUS SUSCEPTIBLES DE DÉCLARER QU'ILS AVAIENT FRÉQUENTÉ LES SERVICES DE PROTECTION DE L'ENFANCE QUE LES JEUNES DE MINORITÉ RACIALE (43,5 %) ET QUE LES JEUNES BLANCS (55,1 %).

Les jeunes qui ont quitté la maison pour la première fois avant l'âge de 16 ans étaient bien plus susceptibles de déclarer qu'ils avaient fréquenté les services de protection de l'enfance (73,3 %). Les jeunes transgenres et de genre non binaire étaient plus susceptibles de rapporter qu'il avaient fréquenté les services de protection de l'enfance que les jeunes cisgenres (70,8 % par rapport à 56,9 %), et les jeunes LGBTQ2S étaient plus susceptibles de déclarer une implication avec les services de protection de l'enfance que les jeunes hétérosexuels (62,8 % par rapport à 55,8 %). En outre, les jeunes qui faisaient l'objet d'une forme d'adversité avant de devenir sans abri, comme la prise en charge par les services de protection de l'enfance, la violence physique et sexuelle et la négligence, avaient plus de chances de subir une santé mentale plus médiocre, de faire des tentatives de suicide, de connaître une qualité de vie inférieure et d'avoir une mauvaise résilience psychologique.

PROBABILITÉ D'ÊTRE IMPLIQUÉ AVEC LES SERVICES DE PROTECTION DE L'ENFANCE

**70,8 %**

jeunes transgenres  
et bispirituels

**62,8 %**

jeunes LGBTQ2S

**56,9 %**

jeunes cissexuel

**55,8 %**

jeunes  
hétérosexuels

## 4. Difficultés scolaires

**Le taux de décrochage scolaire des jeunes sans-abri est élevé. Ils font également face à de nombreux défis à l'école, dont l'intimidation et des problèmes liés à des difficultés d'apprentissage.**

Les jeunes sans-abri connaissent des trajectoires académiques difficiles et perturbées, et font souvent face à de l'intimidation et à des troubles d'apprentissage qui ont des répercussions sur leur engagement et leurs réalisations scolaires. Parmi les participants à notre étude, 50 % ont déclaré avoir passé des tests de troubles d'apprentissage lorsqu'ils étaient à l'école, ce qui indique que le personnel scolaire perçoit les souffrances de ces jeunes d'une façon ou d'une autre. Qui plus est, les jeunes qui avaient abandonné l'école étaient bien plus susceptibles de déclarer avoir des troubles d'apprentissage (41,8 %), le TDAH (46,1 %) ou un handicap physique (47,9 %). Ce qui est frappant, c'est que 83 % des jeunes ont affirmé avoir été victimes d'intimidation à l'école, soit «parfois» (37 %) ou «souvent» (46 %). Cela signifie que les jeunes sans-abri sont environ 4 fois plus susceptibles de faire l'objet d'intimidation que les jeunes Canadiens en général.

**50 %**

*on déclaré avoir passé des tests de troubles d'apprentissage lorsqu'ils étaient à l'école*

**83 %**

*des jeunes ont affirmé avoir été victimes d'intimidation à l'école*

## LES EXPÉRIENCES D'ITINÉRANCE DES JEUNES

Ce sondage étant l'étude pancanadienne la plus importante sur l'itinérance chez les jeunes, le présent rapport offre les données les plus complètes jusqu'à présent sur les expériences d'itinérance des jeunes Canadiens. Nos constatations révèlent 7 façons dont ces jeunes souffrent :

- **Instabilité du logement soutenue** – Les participants au sondage ont rapporté qu'ils vivaient une instabilité du logement avant de devenir itinérants et une fois à la rue. Plus de la moitié d'entre eux avaient habité à plus d'un endroit durant le mois précédant, et 10,2 % avaient habité à plus de cinq endroits.

- **Hauts niveaux d'itinérance chronique** – Plus de la moitié des jeunes (54,8 %) qui ont participé à notre sondage étaient des sans-abri chroniques, c'est-à-dire qu'ils avaient été sans abri pendant un an ou plus, et 13,3 % étaient des sans-abri cycliques, déclarant avoir été sans abri à plusieurs reprises au courant des trois dernières années. Parmi ceux qui ont déclaré être des sans-abri chroniques, 58 % ont affirmé avoir été sans abri depuis trois ans ou plus.
- **Vulnérabilité nutritionnelle** – Bien que 26,8 % des jeunes aient déclaré qu'ils avaient accès à des aliments de bonne qualité lorsqu'ils en ont besoin, près de la moitié (46,3 %) n'y avaient accès qu'une fois par semaine ou moins. Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient assez d'énergie pour la vie de tous les jours, un tiers (34,7 %) ont affirmé qu'ils n'avaient pas d'énergie, ou très peu, sur une base journalière.
- **Santé mentale déclinante** – Un très haut pourcentage des répondants (85,4 %) ont déclaré avoir des symptômes de détresse élevés. Dans notre échantillon, 42 % des participants ont rapporté avoir tenté le suicide au moins une fois et 35,2 % ont rapporté avoir eu une surdose de drogue exigeant une hospitalisation. L'exposition à la violence sexuelle et physique de la rue rendait les jeunes plus de trois fois plus susceptibles de courir des risques de problèmes de santé mentale.
- **Faible taux de scolarisation** – Le taux de décrochage au Canada se situe actuellement en dessous de 9 %, mais pour les jeunes sans-abri le taux s'élève à 53,2 %. Parmi ceux qui abandonnent l'école, cependant, 73,9 % disent vouloir retourner à l'école.
- **Chômage** – Dans notre sondage, trois quarts (75,7 %) des jeunes ont indiqué qu'ils étaient au chômage, et seulement 19,7 % détenaient un emploi. Cela contraste avec un taux de chômage de 13,3 % chez les jeunes de la population canadienne en général. Remarquablement, 50,5 % des jeunes répondants ne participaient pas au marché du travail, à l'éducation ou à une formation.
- **Victimisation criminelle** – Bien que 19 % des Canadiens affirment avoir été victimes d'un crime toute année donnée, 68,7 % de notre échantillon ont été victimes d'un crime. Seulement 7,6 % des Canadiens ont indiqué avoir été les victimes d'un crime violent, comparativement à 59,6 % des jeunes sans-abri qui rapportent une victimisation violente, y compris des taux élevés de violence sexuelle. Les jeunes femmes (37,4 %) et les jeunes transgenres et de genre non binaire (41,3 %) ont indiqué de plus hauts niveaux de violence sexuelle au cours des 12 derniers mois.

# QU'ALLONS-NOUS FAIRE MAINTENANT POUR COMBATTRE L'ITINÉRANCE CHEZ LES JEUNES AU CANADA?

## Prévention

Le présent rapport montre clairement qu'en ce qui concerne l'itinérance chez les jeunes, nous attendons bien trop longtemps avant d'intervenir. Nous ne pouvons pas mettre fin à l'itinérance chez les jeunes sans arrêter le flux de jeunes qui deviennent sans abri; et cela signifie que nous devons nous concentrer sur la prévention. Il est clair que nos efforts doivent passer d'une réponse de crise prolongée à la garantie que l'expérience d'itinérance de chaque jeune personne soit rare, brève et non récurrente. Ce travail comprend plusieurs éléments clés :

- **La famille d'abord** – La famille d'abord (*Family First*) appuie les jeunes personnes à risque d'itinérance en les reconnectant avec la famille, et en utilisant des soutiens de gestion de cas et la médiation pour aider à résoudre les conflits, renforcer les relations et favoriser les soutiens naturels. Une telle approche aide les jeunes à demeurer dans leur communauté, à proximité des écoles, de leurs pairs et de leur famille.
- **Intervention précoce** – Des programmes locaux d'intervention précoce apportent les services et les soutiens directement aux jeunes par l'intermédiaire des écoles, des centres communautaires, des services de soutien téléphonique et une réception centralisée. Ces programmes sont axés sur une intervention précoce pour les jeunes à risque et emploient une approche de gestion de cas qui procure des soutiens familiaux, des options de logement et une aide éducationnelle et d'emploi.

DE NOMBREUX JEUNES SANS-ABRI ENTRENT ET SORTENT DE L'ITINÉRANCE, DES ÉCOLES ET DES EMPLOIS. NOUS DEVONS VOIR CHACUN DE CES CYCLES COMME UNE OPPORTUNITÉ DE METTRE DES STRATÉGIES DE PRÉVENTION SUR PIED ET DE TIRER PARTI DES ATOUTS DE CES JEUNES.

- **Partenariats entre les écoles et la collectivité** – Les approches de prévention dans les écoles peuvent aider le système d'éducation à identifier les jeunes qui sont à risque d'itinérance et de décrochage, et à intervenir rapidement. Ces programmes procurent les soutiens qui sont nécessaires pour réduire ces risques, renforcer les familles et garder les jeunes dans leur communauté. Ces partenariats, qui sont typiquement fondés sur des collaborations entre les écoles et les services communautaires locaux, exigent un système d'approche coordonné et stratégique.

- **Soutiens de transition pour les jeunes qui quittent la charge des institutions** – Dans le but de réduire les risques que les jeunes quittant la charge des institutions deviennent des sans-abri, nous devons faire plus que de changer les lois de la protection de l'enfance ou de prolonger l'âge de la prise en charge. Des stratégies efficaces doivent comprendre des partenariats entre les gouvernements, les services de protection de l'enfance et les prestataires de services communautaires expérimentés afin de transformer le système pour ces jeunes.

## Logement d'abord pour jeunes

Logement d'abord pour jeunes (HF4Y) adapte le modèle Logement d'abord réussi de sorte à répondre aux besoins des adolescents et des jeunes adultes en phase de développement. Dans le cadre de ce programme d'intervention, on retire les jeunes de leur expérience d'itinérance le plus rapidement possible sans conditions préalables. On offre aux jeunes une variété d'options de logement, dont le retour à la maison (avec des soutiens), le logement supervisé, le logement de transition ou une vie indépendante dans un site dispersé. L'essentiel de cette approche est que l'on offre une multitude de soutiens aux jeunes qui leur permettront de garder un logement, d'apprendre des aptitudes à la vie quotidienne, d'avoir des relations positives avec leurs pairs et les adultes, et de reprendre l'école, la formation d'emploi et/ou un emploi. Logement d'abord pour jeunes offrirait aux jeunes sans-abri les mêmes logements et services globaux qui aideraient toute jeune personne à faire une transition réussie vers l'âge adulte.

## Intégration des systèmes

Les résultats de notre recherche démontrent que les moteurs de l'itinérance chez les jeunes comprennent la dissolution de la famille, la violence interpersonnelle, l'instabilité du logement, les problèmes de santé mentale et d'accoutumance, et les transitions difficiles hors d'institutions gouvernementales telles que la protection de l'enfance. Ce qui signifie que les causes et les conditions de l'itinérance chez les jeunes reposent sur de nombreuses institutions clés de la société y compris la santé, l'éducation, la protection de l'enfance, la justice et l'aide à l'emploi, toutes s'ajoutant au logement. Ce qui revient à dire que pour résoudre le problème de l'itinérance chez les jeunes, les gouvernements fédéral, provinciaux/territoriaux et municipaux doivent adopter une approche de systèmes intégrés au sein du gouvernement. En d'autres termes, les problèmes de santé mentale et d'accoutumance ne peuvent pas être pris en charge par un seul ministère ou département.

*«Un des problèmes avec les foyers de groupe, c'est le manque de stabilité. C'est déjà assez dur comme ça, s'il faut en plus qu'on me prenne pour une balle de ping-pong.»* JEUNE HOMME, 19 ANS

Contrairement à un ensemble fragmenté de services, une réponse de systèmes intégrés exige que les programmes, services et systèmes de prestation de services soient organisés à tous les niveaux, allant de la politique aux admissions, à la prestation des services et au flux des clients, le tout en se basant sur les besoins des jeunes.

Une façon clé de mettre en place une réponse de systèmes intégrés est d'élaborer un plan communautaire de prévention et d'élimination de l'itinérance chez les jeunes. L'approche la plus efficace est l'utilisation de «l'impact collectif» par l'engagement des dirigeants communautaires, des prestataires de services, des institutions (par ex. soins de santé, justice), des différents ordres de gouvernement, des bailleurs de fonds, du secteur à but non lucratif et du secteur privé, et des personnes affectées par l'itinérance. Lors de la création de tout plan pour mettre fin à l'itinérance chez les jeunes, ces derniers doivent faire partie du processus de planification.

#### **PLANIFICATION COMMUNAUTAIRE**

UN PLAN COMMUNAUTAIRE COMPRÉHENSIF DE PRÉVENTION ET D'ÉLIMINATION DE L'ITINÉRANCE CHEZ LES JEUNES EST INCLUSIF DANS SES PROCÉDURES, STRATÉGIQUE DANS SES OBJECTIFS, FIXE DES OBJECTIFS DE CHANGEMENT RÉELS ET MESURABLES, EST CLAIR VIS-À-VIS DE SES PARTIES PRENANTES, ET OPÈRE UN CHANGEMENT RÉEL DANS LA VIE DES JEUNES. VERS UN CHEZ SOI A MIS AU POINT UNE **TROUSSE DE PLANIFICATION COMMUNAUTAIRE** COMPLÈTE POUR SOUTENIR CES TRAVAUX.

## Résoudre les problèmes pédagogiques

Notre rapport a dévoilé un niveau très élevé de décrochage scolaire chez les jeunes sans-abri, malgré que la plupart d'entre eux désirent aller à l'école. Il faut redoubler d'efforts pour encourager les jeunes sans-abri à retourner à l'école et réussir. Cela comprend veiller à ce que les soutiens nécessaires sont en place pour les jeunes qui sont marginalisés en raison de difficultés d'apprentissage ou d'intimidation. Une stratégie clé serait de veiller à ce que des soutiens programmatiques sont en place pour les jeunes durant leur itinérance, ainsi qu'au sein des programmes qui aident les jeunes à quitter l'itinérance, tels Logement d'abord pour jeunes. Si nous voulons des résultats positifs et à long terme pour les jeunes qui ont été sans abri, nous devons les aider à retourner à l'école et réussir dans le système scolaire.

## Favoriser la résilience et les soutiens en matière de santé mentale

Notre rapport illustre les risques sévères de santé mentale auxquels font face les jeunes sans domicile au Canada. Toutefois, nos données révèlent aussi que les jeunes sans-abri possèdent des ressources remarquables. Nous devons favoriser la résilience chez ces jeunes, optimiser leurs atouts et diminuer les risques de santé mentale que pose la vie dans les rues. Les recommandations clés incluent :

- Nous devons intervenir avant que les jeunes ne deviennent sans abri vu les fortes connexions entre les risques de santé mentale, l'intervention de la protection de l'enfance et l'exposition à la violence avant de devenir sans abri.
- Nous devons rapidement mobiliser les interventions précoces auprès des jeunes, étant donné que plus un jeune demeure à la rue, plus les conséquences sont néfastes pour sa santé mentale.
- Les soutiens en matière de santé mentale pour les jeunes racialisés et autochtones doivent être culturellement pertinents et tenir compte de la discrimination systémique à laquelle ces groupes font face.
- Nous devons mettre au point des interventions sur mesure pour répondre aux risques élevés de santé mentale vécus par les jeunes LGBTQ2S. Des approches sur mesure peuvent comprendre mettre les jeunes en rapport avec des communautés et des espaces en faveur des LGBTQ2S.
- Des services doivent être créés pour répondre aux besoins uniques et urgents auxquels font face les jeunes filles.

Peut-être plus important encore, nos conclusions soulignent que les problèmes de santé mentale et d'accoutumance parmi les jeunes sans-abri sont motivés par des expériences de violence, de marginalisation et de pauvreté. Si nous espérons résoudre ces problèmes de santé mentale, nous devons nous attaquer aux moteurs structuraux et systémiques de l'itinérance.

## Le renforcement des soutiens naturels

Des relations positives avec la famille, les amis, les voisins, les collègues et les adultes importants sont des atouts qui aident les jeunes à atteindre le stade adulte de façon saine. Notre étude a démontré que de nombreux jeunes sans-abri restent en contact avec ces «soutiens naturels» lors de leur itinérance, et que ces soutiens leur sont importants. De nombreux jeunes ont signalé qu'ils désiraient une amélioration des relations avec les membres de leur famille. Il est important que ceux qui viennent en aide aux jeunes sans-abri reconnaissent l'importance d'aider ces derniers à se reconnecter avec leurs familles et communautés. Ces connexions peuvent jouer un rôle essentiel pour aider les jeunes personnes à survivre dans les rues et sortir de l'itinérance.

# RECOMMANDATIONS POUR LE GOUVERNEMENT

## Gouvernement du Canada

1. Le gouvernement du Canada devrait mettre en place une Stratégie de lutte contre l'itinérance chez les jeunes soutenue par des investissements ciblés.
2. Le ministère de la Jeunesse devrait convenir d'une table de planification et de coordination interministérielle.

## Gouvernements provinciaux et territoriaux

1. Tous les gouvernements provinciaux et territoriaux devraient mettre en place des stratégies ciblées pour prévenir et mettre fin à l'itinérance chez les jeunes dans le cadre de leurs stratégies globales de lutte contre l'itinérance.
2. Centrer la stratégie sur le soutien des jeunes de moins de 16 ans à risque d'itinérance.
3. Veiller à ce que les jeunes qui quittent les services de la protection de l'enfance sont appuyés de manière à garantir la stabilité du logement et la continuité du soutien.
4. Les ministères provinciaux de la Justice, des Services correctionnels et du Procureur général devraient aborder la question de l'itinérance chez les jeunes.
5. Les ministères provinciaux de l'Éducation devraient être chargés de soutenir des stratégies d'intervention précoce pour prévenir l'itinérance chez les jeunes.
6. Les ministères provinciaux de la Santé devraient veiller à ce que les jeunes gens à risque et leur famille ont accès à des soutiens adéquats en matière de santé mentale et de problèmes d'accoutumance.

## Collectivités et municipalités

1. Toutes les communautés et/ou municipalités devraient planifier et mettre en place des stratégies de prévention et d'élimination de l'itinérance chez les jeunes.
2. Les collectivités devraient se concentrer sur la prévention et les stratégies aidant les jeunes à quitter la rue plutôt que sur l'expansion des services d'urgence.

3. Les stratégies communautaires devraient se concentrer sur l'intégration des systèmes afin de favoriser des transitions fluides hors de l'itinérance et veiller à ce qu'aucune jeune personne n'échappe au système.
4. Les stratégies communautaires devraient nécessairement veiller à ce que les réponses locales et de programmes tiennent compte des besoins des populations prioritaires.
5. Permettre à tous les jeunes qui vivent l'itinérance de s'engager à nouveau dans l'éducation et la formation.
6. Mettre les soutiens de «reconnexion familiale» à la disposition des jeunes gens qui entrent en contact avec le système.
7. Le Logement d'abord pour les jeunes devrait être généralement appliqué à titre de philosophie communautaire et de programme d'intervention.
8. Dans leurs travaux avec les jeunes, les collectivités devraient se concentrer non seulement sur les risques, mais aussi sur les atouts et la résilience.
9. Les besoins en matière de santé mentale et les accoutumances des jeunes devraient avoir la priorité lors des planifications communautaires et la prestation des services.
10. Encourager une participation significative des jeunes dans l'élaboration des politiques et le processus de planification et de mise en œuvre.